



# **CRAJEP**

## **PAYS DE LA LOIRE**

### **Bilan 2014**

### **Rapport d'activité**

# OBJET DU CRAJEP

## Article 2 des statuts :

Le CRAJEP est une organisation volontaire d'associations, d'unions, de fédérations et de mouvements régionaux de jeunesse et d'éducation populaire dont le projet se fonde sur :

1. le droit à l'accès à l'éducation permanente à tous les ages de la vie
2. la participation citoyenne à la vie et au développement des territoires

Le CRAJEP a pour objectifs :

- d'apporter une contribution, par la vie associative, aux dynamiques de développement local
- de participer à l'élaboration des politiques en direction de la jeunesse à l'échelle de la région
- de promouvoir les métiers de l'animation socioculturelle et du développement local
- de favoriser entre ses membres l'information réciproque, la concertation, la réflexion, l'expression et l'action communes
- de valoriser l'action des associations comme facteur d'éducation et de démocratie
- de faire reconnaître et de valoriser le statut de l' élu associatif

En 2014, le CRAJEP a poursuivi son action afin de contribuer aux politiques publiques relevant du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire, sur l'ensemble du territoire régional, en assurant la structuration d'une fonction de veille, de recherche et de propositions pour les associations, unions et fédérations membres du réseau.

Le CRAJEP passe une convention pluriannuelle d'objectifs avec la Région des Pays de la Loire.

## Extrait de la convention CRAJEP - Conseil Régional :

La présente convention et ses annexes ont pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre du partenariat entre le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) et la Région ainsi que les conditions d'utilisation de la subvention octroyée en raison de l'intérêt régional que présentent les objectifs statutaires et la activités proposées par celui-ci, déclinés comme suit :

- Consolider la dimension de culture commune, favoriser une meilleure connaissance interne du réseau et renforcer le sentiment d'appartenance,
- Permettre une meilleure visibilité et lisibilité du CRAJEP,
  - Promouvoir le travail de recensement et cartographie du réseau régional
  - Poursuivre le développement du principe de coordination identitaire en encourageant les membres à faire référence à leur appartenance au CRAJEP sur leurs supports de communication
  - Participer au débat public dans le cadre de sollicitations en s'emparant des sujets d'actualités (réforme des rythmes sociaux, emplois d'avenirs, acte III de la décentralisation)

- Poursuivre le développement de la communication tant interne qu'externe, l'information réciproque en accentuant l'identité du CRAJEP
- Favoriser une réflexion collective et transversale des membres du réseau et de leurs partenaires sur la question de la jeunesse et de l'éducation populaire au développement des territoires,
  - Animer et coordonner les instances du CRAJEP
  - Consolider la dynamique de travail inter-réseaux et poursuivre vers une plus grande élaboration collective des décisions et prises de position (mise en place de groupes de travail thématiques permanents)
  - Assurer les représentations du CRAJEP dans différentes instances auprès des partenaires
- Organiser une fonction de veille et de suivi des évolutions sociétales,
  - Transmission des actions, réflexions et travaux du CNAJEP et des différents partenaires
  - Production et diffusion aux membres de synthèses sur les textes de lois et d'analyse de l'environnement social
- Participer à l'élaboration des politiques publiques.
  - Contribuer à l'élaboration d'un outil de valorisation de l'engagement des jeunes
  - Contribuer aux politiques régionales sur les questions d'engagements solidaires et volontaires à l'international
  - Proposer des contributions sur les questions d'actualité liées à la vie associative, jeunesse et éducation populaire et à ses champs d'actions
  - Participer aux espaces et instances de concertation et de co-construction

Critères d'évaluation :

- Le CRAJEP contribue à créer, entretenir une culture commune
- Le CRAJEP développe / consolide son image vis-à-vis de l'extérieur
- Le CRAJEP favorise la transmission
- Le CRAJEP initie une stratégie de recherche et de réflexion
- Le CRAJEP participe à des lieux de concertation institutionnelle relatifs aux champs d'action de ses membres à l'échelle de la Région.

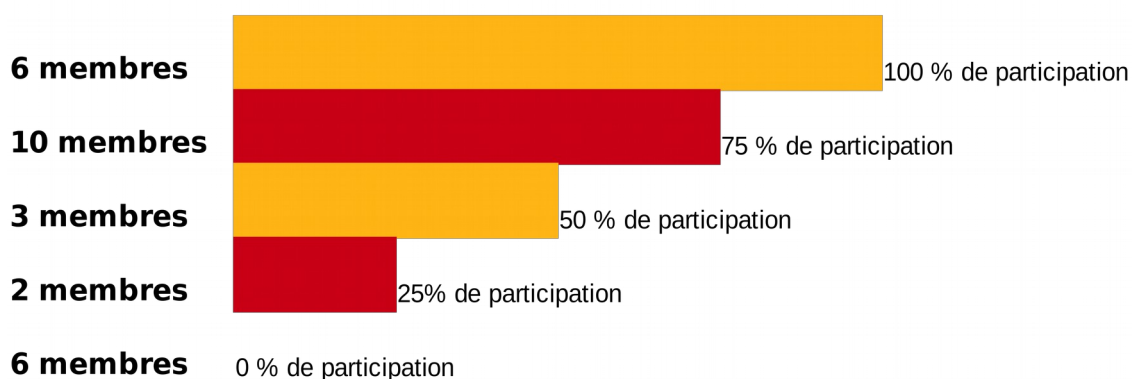
## BILAN DE FONCTIONNEMENT INTERNE

Le CRAJEP Pays de la Loire regroupait au 31 décembre 2014, 26 associations, unions et fédérations régionales de jeunesse et d'éducation populaire œuvrant dans 17 champs d'intervention repérés :

1. pratique et accompagnement culturel
2. accompagnement de projets jeunes
3. loisirs
4. vacances
5. handicap
6. étude et conseil
7. insertion sociale et professionnelle
8. habitat
9. activité physique et sportive
10. information / orientation
11. petite enfance
12. mobilité - solidarité internationale
13. médico-social
14. hébergement
15. école et autour de l'école
16. vie associative
17. formation

Le Conseil Permanent est composé de l'ensemble des membres de l'association. Il est le lieu d'expression, de réflexion, d'échange et de confrontation des associations qui composent le CRAJEP, conformément aux buts et objectifs qu'il s'est fixé.

### Participations aux Conseils Permanents 2014



*Ce graphique tient compte de la participation des représentantes au CESER*

Le Bureau du CRAJEP instruit les questions qui seront soumises au conseil permanent et met en œuvre ses décisions. Il peut prendre des initiatives sous réserve qu'il en rende compte au conseil permanent.

En 2014, l'ensemble des membres du CRAJEP s'est réuni 4 fois en Conseil Permanent :

- le 11 février 2014
- le 15 avril 2014
- le 16 septembre 2014
- le 18 novembre 2014

La participation moyenne en 2014 est de 15 mouvements par Conseil Permanent, soit en augmentation par rapport à 2013. La présence permanente (100 % de présence) ainsi que l'absence constante l'est également.

La participation aux conseils permanents doit par ailleurs être relativisée, et son augmentation soulignée. En effet les sollicitations du CRAJEP sont en augmentation qu'elles soient liées à des représentations extérieures ou à la participation à des groupes de travail.

La participation au Bureau du CRAJEP est elle aussi constante par rapport à 2013. Le Bureau s'est retrouvé à 5 reprises en 2014.

### **Renouvellement des instances du CRAJEP Pays de la Loire**

L'année 2014 fut également marquée par le renouvellement du Bureau du CRAJEP des Pays de la Loire.

Le premier Conseil Permanent qui a fait suite à l'Assemblée Générale a été l'occasion d'élire le nouveau Bureau, dont voici la composition :

<b>Représentant</b>	<b>Association</b>	<b>Fonction</b>
Régis BALRY	CEMEA	Président
Guillaume GERARD	URPEP	Trésorier
Sophie BAUDRY	MRJC	Membre
Zohra EL ALLALY	FRMJC	Membre
Samuel MAINGUET	URHAJ	Membre
Claire QUINTIN- VICQUELIN	UFCV	Membre
Michelle BUREAU	Les Francas	Représentante du CRAJEP au CESER
Florence LACAZE	La Ligue de l'Enseignement	Représentante du CRAJEP au CESER
Alain FOREST	La Ligue de l'Enseignement	Représentant du CRAJEP au Mouvement Associatif
Dominique MOTTEAU	Familles Rurales	Représentant du CRAJEP au Mouvement Associatif

*Conformément aux statuts du CRAJEP, les représentant-e-s du CRAJEP au CESER et au Mouvement Associatif (ex-CPCA) siègent au bureau au titre de leur représentation et non au titre de leur association.*

### **Recrutement d'un nouveau coordinateur**

Le départ de Tristan BOUTEILLER, qui occupait le poste de coordinateur depuis août 2011 a été annoncé lors de l'Assemblée Générale. Une procédure de recrutement a été mis en place dès le mois de septembre. Parmi les 75 candidatures reçues, une commission de recrutement a retenue la candidature de Laurent TOURON. Suite à un tuilage d'une dizaine de jours, Laurent TOURON occupe le poste à temps plein depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## Le CRAJEP initie une stratégie de recherche et de réflexion

Le CRAJEP assure la collecte, la production et la diffusion des informations liées à ses champs d'action et ce, pour faciliter l'échange sur les pratiques entre les membres du réseau.

Pour cela, en région, le CRAJEP se fait le **relais des réflexions et des travaux du CNAJEP et du Mouvement Associatif**.

A l'appui des communiqués et des synthèses de ces réseaux, mais aussi de l'actualité régionale, les membres du CRAJEP engagent une réflexion commune sur divers axes de travail. Ils rappellent le besoin d'une logique globale de veille qui permettrait de développer des contributions collectives sur les grands enjeux de notre secteur et sur leur actualité dans le débat public. Afin de favoriser l'élaboration de positions communes, le CRAJEP met en place des groupes de travail permanents, ad hoc ou des groupes de veille sur les thématiques jugées prioritaires : Formation Professionnelle, Participation des Jeunes en Région, Solidarité et Mobilité Internationale...

### ➤ Le poste de coordination

Existant depuis le mois de septembre 2008, le poste de coordination assure une **fonction de veille** en renforçant la transmission des actions, réflexions et travaux du CNAJEP et des différents partenaires, en réalisant la collecte des informations liées aux champs d'action du CRAJEP ainsi que la production et la diffusion aux membres de synthèses, de dossiers à l'étude. Ces synthèses alimentent les différents groupes de travail et réunions d'instance de la coordination.

Afin de toujours favoriser l'inter-connaissance des réseaux, le coordinateur rencontre régulièrement les membres notamment dans le cadre d'événements particuliers qu'ils mettent en œuvre sur le territoire ligérien.

### ➤ Animation de **groupes de travail thématiques**, viviers de réflexions collectives et en situation de veille vis-à-vis des évolutions sociétales :

En complémentarité des instances statutaires, des groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année 2013. Suite à leurs travaux, ces groupes de travail soumettent un avis auprès du Conseil Permanent afin qu'un positionnement soit pris de manière collégiale.

## Groupe de travail « Participation des Jeunes en Région »

### Une démarche d'évaluation

Le Conseil Régional des Pays de la Loire anime avec le CRAJEP une démarche de participation des jeunes sur la Région depuis 2006. Cette démarche est caractérisée par deux éléments qui la singularise :

- elle est **co-construite et co-animée** par la collectivité territoriale et des acteurs associatifs
- son **caractère expérimental permanent** lui permet d'évoluer chaque année et de tendre vers une démarche originale, prenant en compte une diversité toujours plus grande de jeunes, et s'enracinant sur leurs territoires de vie.

Riche d'une expérience de plus de 8 années, cette démarche remarquable en terme d'association des citoyens aux politiques publiques mérite d'être valorisée au regard de ce qu'elle produit auprès des jeunes qui y ont participé et en terme de démocratie participative.

Nous proposons donc la conduite d'une évaluation globale de la démarche depuis qu'elle existe et au regard d'expériences similaires sur d'autres Régions en posant les objectifs suivants :

- mesurer l'impact de la contribution des Conseils Régionaux de Jeunes successifs dans les politiques publiques régionales
- mesurer l'impact d'une telle expérience dans les parcours des jeunes (engagement, professionnel...)
- identifier l'évolution des démarches et des conduites du projet et leurs impacts, au regard d'autres expériences de participation des jeunes à l'échelle régionale

### Éléments de contexte :

Le 15 juin 2013, le CRJ a rencontré le président du Conseil Régional pour un échange autour de la démarche CRJ, leurs ressentis, leurs contributions aux politiques régionales... Les jeunes ont souligné la qualité d'écoute de l'institution, la prise en compte de leurs propositions, mais ont interrogé le réel impact d'un tel dispositif.

Il a été proposé d'envisager **une évaluation globale de la démarche depuis qu'elle existe**. Jacques Auxiette a encouragé cela et a posé l'intérêt de l'effectuer en tenant compte des autres expériences régionales. Il a aussi précisé le fait que l'événement annuel « Jeunesse en Région » pourra être une étape de cette démarche d'évaluation globale.

Une étude, « *Engagement citoyen et développement personnel chez les jeunes Ligériens en relation avec le CRJ* » a été réalisée par l'Agence Régionale. Elle constitue une première étape et vient contribuer à l'objectif qui tend à mesurer les impacts chez les participants de la démarche.

### Des principes généraux :

- Le Conseil Régional et le CRAJEP sont associés au travail d'évaluation, en tant que co-acteurs de la démarche, mais ne peuvent la conduire.
- La conduite devra se faire par un tiers, dont la question des conseils de jeunes ne peut être inconnue.
- L'évaluation devra prendre en compte d'autres conseils régionaux de jeunes
- Elle pourra faire l'objet d'une publication auprès de l'INJEP

L'Anacej a pu accompagner cette démarche conduite par la sociologue Nathalie ROSSINI et réaliser une restitution à l'automne 2014.

Le CRAJEP a facilité au mieux, le travail d'enquête, permettant la mise en place d'entretien avec d'anciens et anciennes CRJ, d'anciennes animatrices de la démarche, ainsi que ces membres impliqués.

Ce travail a donné lieu à un rapport, qui nécessite désormais d'interroger collectivement, et d'approfondir certaines hypothèses d'évolution afin de clarifier certains objectifs et de faire évoluer la démarche.

### **Une démarche en évolution permanente**

Le CRAJEP et ses membres ont poursuivi la démarche « Animation de la participation des jeunes en région » engagée en 2013 à travers l'organisation de Forums départementaux réunissant l'ensemble des portes-paroles des groupes animés lors des rencontres de proximités en fin d'année 2013. 54 jeunes ayant fait acte d'engagement en tant que Conseillers Régionaux Jeunes ont participé en février dernier à l'installation du CRJ . Les travaux se sont poursuivis jusqu'en juin novembre 2014 à raison d'une session par mois. Cette phase a porté sur l'approfondissement de certaines thématiques de travail : L'Engagement, l'Information, l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles. Cette phase fut aussi l'occasion de travailler sur une contribution élaborée du Pack 15-30, tant sur sa composition que sur sa communication et ses modalités de diffusion.

Cette année, au regard de l'actualité autour de la réforme des collectivités territoriales, le CRJ n'a pas eu l'occasion de présenter ces travaux devant l'ensemble de l'assemblée des élus régionaux comme avait pu se faire les années précédentes. Un temps spécifique et de présentation et de débat a pu se mettre en place en présence des 5 élus les plus concernés par les travaux des CRJ le 17 novembre 2014.

Pour la nouvelle démarche – septembre 2014 / juillet 2015 – 10 membres du CRAJEP ont renouvelé leur engagement dans la démarche :

- **L'AFEV,**
- **L'AFOCAL,**
- **les CEMEA,**
- **Familles Rurales,**
- **les Francas,**
- **La FRMJC,**
- **Léo Lagrange,**
- **La Ligue de l'Enseignement,**
- **le MRJC,**
- **L'UFCV**

L'ensemble de la démarche est contractualisée dans le cadre d'un marché public entre la Région Pays de la Loire et le CRAJEP.

Le CRAJEP a eu une attention particulière dans la répartition des rencontres de proximités sur l'ensemble du territoire ligériens en tenant compte de la densité de chaque département, de la tranche d'âge ciblée (15-30 ans), de la diversité des lieux d'organisations des rencontres. Un travail particulier a été réalisé par certains mouvements afin d'aller donner la parole à des publics qui en sont bien souvent éloignés, toujours pour permettre au CRJ de représenter DES jeunesses.



Afin d'assurer le suivi de la démarche le CRAJEP s'est appuyé sur deux groupes de travail :

3. un groupe de référents politiques
4. un groupe de référents techniques

Ce premier groupe est composé d'un représentant de chaque mouvement impliqué dans la démarche. Il veille à la cohérence globale de celle-ci, fixe le cadre commun et les engagements de chacun afin d'atteindre les objectifs fixés, il rappelle les axes de travail, et assure la relation avec le Conseil Régional.

Le second groupe, composé également d'un représentant par associations engagées, est l'espace de coordination technique de la démarche. Les méthodes / outils de travail concernant les rencontres de proximités, mais aussi la construction des forums départementaux y sont débattus et réalisés. Afin de d'accentuer le portage collectif de la démarche mais aussi de doter l'ensemble des intervenants de ressources et d'outils d'animation, une journée de formation a été mise en œuvre en septembre 2014 en amont du lancement de la démarche, et en réponse à l'intérêt porté par les équipes d'animation lors de cette première expérience en 2013.

Une espace numérique de ressources a été mis en ligne sur le site du CRAJEP, comprenant des éléments d'informations générales sur la démarche, des informations particulières sur la démarche 2014 /2015, des éléments pour chacune des thématiques abordées, ainsi qu'un ensemble de ressources sur la Région Pays de la Loire est ses politiques jeunesse.

Enfin, le travail de compte-rendu expérimenté l'an passé, de façon numérique, grâce à la mise en place d'une interface en ligne permettant à chaque animateur de rendre compte rapidement de la rencontre animée et ainsi d'assurer un suivi régulier, a été poursuivi et généralisé cette année. Si cette interface a permis de récupérer, traiter et consolider les données quantitatives de façon plus rapide, une amélioration doit être apportée concernant l'harmonisation des éléments qualitatifs.



## **Groupe de travail International**

Le CRAJEP a initié en 2013 ,avec l'appui de France Volontaires, une étude sur les engagements volontaires et solidaires à l'international en Pays de la Loire. Le Comité de cette étude s'était réuni afin d'année afin de travailler à certain nombre de préconisation et favoriser leurs valorisation au travers de plusieurs restitutions en Région.

La CRAJEP a donc poursuivi en 2014, un travail de valorisation de l'étude. Par ailleurs, le Chantier n°10 du Plan gouvernemental « Priorité Jeunesse » qui vise à *accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes*, posait le constat, d'une diversité importante des types de programmes et des acteurs qui ne facilitent pas la lisibilité de offres. Pour cela des plate-formes régionales vont être mises en place afin entre autre de pouvoir :

- coordonner la communication des acteurs
- mutualiser les réseaux d'information
- repenser les conditions d'accès aux programmes
- renforcer l'accompagnement

Le CRAJEP des Pays de la Loire, et ses membres partagent le fait d'être engagés concrètement sur des projets de solidarité et d'éducation à la citoyenneté internationale. Acteurs de la mobilité des jeunes, ils interviennent sur les programmes de mobilités dans le cadre de formations professionnelles, d'échanges de jeunes et de volontaires, d'action au sein de l'école, de recherche-action, accompagnement au départ d'étudiants, mais aussi, dans le cadre de mobilités hors statuts.

Profitant à la fois des résultats de l'étude et des intentions du Plan Priorité Jeunesse, le CRAJEP Pays de la Loire a sollicité des structures et organisations engagées autour des questions de mobilité des jeunes à l'international, afin de partager les intentions du chantier n°10, de faire part des travaux réalisés dans le cadre de l'étude et d'engager une dynamique collective. Aussi, des acteurs tels que le Conseil Régional, le Rectorat, la DRJSCS ont été rencontrés.

En parallèle, le CRAJEP s'est joint au sous-groupe n°3 du Comité Permanent à la Mobilité Internationale des Jeunes installé suite au premier Comité Interministériel de la Jeunesse pour participer à la préfiguration des plate-forme Régionale.

La CRAJ (Conférence Régionale des Acteurs des Jeunesses) qui s'est tenue au mois de juin 2014, a accueilli un atelier co-animé par les services de l'État et de la Région autour des enjeux et de la future installation de la plate-forme en Pays de la Loire.

Le CRAJEP s'y est fortement impliqué, au-delà de la participation de ses membres, puisque son président était rapporteur de l'atelier et qu'un temps y a été consacré afin qu'une restitution de l'étude menée en 2013 puisse avoir lieu, réalisée conjointement par le CRAJEP et France Volontaires.

## **Le Carrefour de la Solidarité Internationale**

Le CRAJEP a maintenu sa participation aux espaces de concertation et d'échange autour des questions de mobilité Européenne et internationales des Jeunes.

Au sein du réseau ALCID, et notamment dans le cadre de l'organisation par le Conseil Régional du Carrefour de la Solidarité Internationale, qui voulait que cette journée ait une attention particulière vis-à-vis de la Jeunesse. Le CRAJEP a élaboré une contribution visant les jeunesses dans toutes leurs diversités.

Au regard des contraintes d'organisation, un certain nombre de ces propositions n'ont pu être prise en compte. Le CRAJEP s'est néanmoins impliqué dans l'animation d'un atelier réunissant plus de soixante personnes ainsi qu'au travers de l'animation d'un espace sur les questions de volontariat, et d'engagements des jeunes à l'international.

Le Carrefour fut également l'occasion de présenter l'exposition du CRAJEP autour de la coopération avec le Burundi.

### **Extrait de la contribution du CRAJEP**

Au regard des contraintes existantes et des possibilités d'action nous proposons donc deux axes de travail. Un premiers à destination des publics, et un second à destination des professionnels de la jeunesse.

#### **En direction des lycéens**

Utilisation d'outil de pédagogie active afin de mobiliser les jeunes et de permettre à tous de participer (théâtre forum...) autour des représentations qu'ils ont de la mobilité européenne et internationale, de la rencontre interculturelle ; quels intérêts, quels freins, comme perçoivent-ils la rencontre avec l'autre... L'action peut avoir lieu en amont dans les établissements et valoriser lors du carrefour durant le temps plénier ou au sein d'un espace dédié.

#### **En direction des volontaires**

Les jeunes volontaires représentent une solution pour le renouvellement et la pérennité des projets et des associations. Il s'agit ici de pouvoir les mettre en lien avec les acteurs des Pays de la Loire. C'est également l'occasion de leur présenter des pistes d'engagement possibles ici et là-bas, permettant ainsi d'inscrire leur expérience de volontariat au sein d'un parcours d'engagement.

#### **En direction des Étudiants**

Il existe de nombreux projets collectifs et individuels étudiants à l'international. Il s'agit ici de créer du lien et inscrire cette rencontre dans un logique de réseau et permettant un espace de valorisation des projets étudiant mener ici et là-bas sur les questions de solidarité internationale et de rencontre interculturelle.

#### **En direction des professionnels de la jeunesse**

Les professionnels de la jeunesse sont un des leviers pouvant favoriser la mobilité des jeunes, individuelle et collective, tant par leur mission d'information et d'orientation vers des interlocuteurs pertinents, autour des programmes et dispositifs, que par leur rôle d'accompagnateur. Il s'agit pour cela de les former et de les informer sur l'existant (programmes nationaux, dispositifs régionaux, financements) que sur les ressources méthodologiques, à la préparation de la rencontre interculturelle. Nous proposons donc la mise en place d'un atelier à destination des professionnels.

#### **Une restitution de l'étude régionale sur les engagements solidaires et volontaires**

Afin de donner à voir les dynamiques régionales en présence et les questionnement et enjeux existant en région, nous proposons de restituer l'étude sur les engagements solidaires et volontaires à l'international en Pays de la Loire.

## **Groupe de travail Formation Professionnelle**

La fin de l'année 2013 a été marquée par l'organisation de l'AGORAJEP « Animation et Éducation Populaire : quels métiers, quelles formation, quels emploi ? » qui a accueilli la signature d'une convention visant à favoriser le déploiement des emplois d'avenir dans le champ associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Ce temps fort a pu réunir l'ensemble des acteurs du champ - DRJSCS, DIRECCTE, Conseil Régional, OPCA, organisme de Formation, salariés, employeurs - dont les débats ont permis de dresser des perspectives de travail pour le CRAJEP :

### **1. Étude qualitative sur les parcours et le transfert des compétences**

Le CRAJEP souhaite participer activement à la mise en œuvre d'une étude qualitative qui puisse permettre d'observer plus finement le transfert des compétences acquises au sein des formations aux métiers de l'animation. Chaque année, un nombre conséquent de personnes est formé aux métiers de l'animation. Or, toutes ces personnes n'exercent plus aujourd'hui le métier pour lequel elle était formées. Nous posons l'hypothèse que leur formation et les compétences acquises durant leur parcours professionnelle dans ce champ leur permette d'évoluer et de transférer ces compétences vers d'autres métiers, dans d'autres branches. Les études actuelles ne nous permettent pas de pouvoir observer la véracité de ce phénomène. L'étude devra s'appuyer sur des échantillons de professionnels sur 3 territoires différents (Urbain - péri-urbain - rural)

### **2. Étude sur l'impact des Emplois d'Avenir**

Le CRAJEP, le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'État sont les principaux signataires d'un convention-cadre pour la promotion des emplois d'avenir dans le secteur associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette convention conclue pour une durée de 3 ans, prévoit la mise en place d'une démarche d'observation à moyen terme sur les impacts du dispositif pour le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire. Ceci dans le but de développer une évaluation du recours au dispositif et d'assurer un suivi des emplois d'avenir sur le secteur.

Nous proposons un démarrage de cette évaluation dès la première année au travers du suivi qualitatif d'un échantillon témoins de personnes en contrat d'avenir, qui pourrait être interrogé tous les ans, nous permettant au delà des donner quantitatives recueillies de disposer d'éléments pour une évaluation complète.

### **3. Le morcellement et la précarisation de l'emploi**

Les emplois d'animation créés sur les temps périscolaires sont précaires (temps de travail courts) et morcelés. Ce constat est posé depuis longtemps. Or, la réforme de rythmes éducatifs, les besoins en personnels qu'elle génère viennent mettre en exergue ce phénomène.

**Les membres du CRAJEP, qui pour certains exercent la responsabilité d'employeur souhaitent lutter contre la précarisation de l'emploi.**

La loi de la sécurisation de l'emploi, si elle répond à une recherche de protection des salariées dont on ne peut que se féliciter, dans sa mise en œuvre renforce la difficulté entre une cohérence pédagogique, sociale et politique. On constate plutôt aujourd'hui

le morcellement de l'emploi ( question de la logique de mutualisation qui se heurte au temps contraint). La difficulté va être encore conséquente l'an prochain en termes de bassin de personnes en capacité d'occuper les emplois proposés (compétences).

Il nous paraît donc pertinent de pouvoir mesurer les impacts réels de la réforme des rythmes éducatifs, sur la morcellement et la précarisation des emplois, les impacts de la loi de sécurisation de l'emploi sur ce champ. Par ailleurs et afin d'anticiper les difficultés de recrutement en cours et à venir, il nous paraît également essentiel de devoir s'attarder sur les questions d'une part de groupements d'employeurs ( les solutions existantes, à inventer, les logiques d'échelles..) et d'autre part la complémentarités des politiques d'emploi propres à chaque branche et leur coordination possible.

Aussi, nous proposons, en vue d'amorcer ce travail de composer un comité de pilotage auquel nous souhaitons vivement associer les syndicats employeurs de nos membres (CNEA, SNAECSO, SNEFOS)

#### **4. L'évolution de la formation (niveau V / niveau IV / niveau III)**

Le CRAJEP propose de travailler la question de l'évolution de la formation, du cœur de métiers des pré-requis à l'entrée des différentes formations, afin de mesurer l'enjeu d'une éventuelle dévaluation de la formation.

#### **5. L'information et la formation des prescripteurs**

Le CRAJEP propose la poursuite des actions d'information, de sensibilisation, de formation des prescripteurs afin de faire reconnaître les métiers de l'animation, leur filières comme une opportunité réelle d'insertion pour les jeunes. Nous proposons donc la poursuite de développement d'outils et de supports de communication, la participation à des événements visant la promotion des métiers, mais également le développement de formation à l'intention des prescripteurs.

#### **Comité de Liaison Éducation Populaire « Formation Professionnelle »**

Pour l'année 2014, un CLEP - Comité de Liaison Éducation Populaire - s'est tenu le 26 mars. Il a été l'occasion d'échanger autour du marché et la formation professionnelle « Je me qualifie », de débattre des perspectives portées par le CRAJEP suite à la tenue de l'Agorajep de novembre 2013, et d'envisager un travail autour de l'observation des métiers de l'animation et du sport.

#### **Un temps de formation autour de la réforme de la formation professionnelle**

Lors d'un de ses groupes de travail autour de l'emploi et de la formation professionnelle, le CRAJEP a accueilli Michèle JANVIER, déléguée inter-régionale d'Unifformation afin d'échanger à partir d'une présentation détaillée de la réforme de la formation professionnelle. Cela a également permis de renforcer ce partenariat et de soutenir l'OPCA dans son travail d'information et de formation autour des Emplois d'Avenir et de l'information du réseau autour de la réforme de la formation professionnelle.

## **Tête de réseau des organismes de la formation professionnelle**

Le CRAJEP Pays de la Loire participe aux rencontres des têtes de réseau de la formation professionnelle reconnue par la Région Pays de la Loire. C'est dans ce cadre qu'au mois de Juillet 2014, un travail d'étude et de présentation des SIEG - Service d'intérêt économique général - a été réalisé. À l'instar de la Région Poitou- Charente, la Région Pays de la Loire a mis en débat l'éventualité d'une expérimentation autour d'un SIEG sur la Formation Professionnel. Au regard des postures que le CRAJEP a prise sur les modes de contractualisation entre associations et collectivités territoriales, il a semblé opportun de porter ce point en débat. Aussi le CRAJEP a engagé un travail de réflexion et d'information autour du SIEG et sollicité la Région afin d'entamer une réflexion sur une éventuelle expérimentation d'un SIEG sur le champ de la formation aux métiers de l'animation.

## **Emplois d'Avenir**

Le CRAJEP Pays de la Loire a signé, à la fin de l'année 2013, une convention cadre avec 7 autres signataires, visant à faciliter le déploiement des Emplois d'Avenir dans le champ associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire. Le CRAJEP a donc poursuivi ses engagements en 2014, autour de l'information, la formation et l'accompagnement de son réseau, de la communication autour des prescripteurs du dispositifs, mais également autour d'expérimentations. C'est dans ce cadre que le CRAJEP a participé aux différentes rencontres des têtes de réseaux associatives pour le déploiement des Emplois d'Avenir, ainsi qu'au comité de suivi de la convention.

Le CRAJEP continue à porter le principe d'une évaluation qualitative - au-delà des données quantitatives qui indique que les objectifs ont été dépassés - visant à mesurer les effets du dispositifs dans la structuration du champ, dans les associations, pour les personnes signataires d'un contrat d'avenir.

## Groupe de travail Culture

Le CRAJEP est représenté au sein de la CRCC – Conférence Régionale Consultative de la Culture. Lors de son installation, un groupe de travail s'était constitué afin d'appuyer la représentation des membres au sein de la conférence mais également pour dresser un panorama des actions des membres du CRAJEP, et élaborer une position et un mandat pour le CRAJEP.

Ce groupe de travail n'avait pas réussi à se réunir assez régulièrement. Dans le cadre du programme 2014/2015, le CRAJEP a décidé de réactiver ce groupe et se doter de moyens permettant d'assurer une représentation permanente au sein de la CRCC, et d'appuyer collectivement cette représentation.

Le groupe de travail s'est donc réuni à quatre reprises en 2014, en amont des Conférences Régionales et a poursuivi le cadrage du mandat du CRAJEP à la CRCC qui s'articule autour des points suivants :

- **Penser la médiation comme levier de l'accès de toutes et tous à la culture.**

Nous faisons de la médiation une dimension essentielle des politiques publiques de la culture. Les associations membres du CRAJEP s'inscrivent dans la dynamique des politiques territoriales construites localement. Par leurs actions elles favorisent la participation des habitants. Culture pour tous, le travail de la médiation culturelle se donne pour objectif de favoriser l'accès à la culture. Culture par tous, il cherche à construire des propositions artistiques à partir de la diversité des pratiques culturelles des habitants des territoires.

- **Augmenter la puissance d'agir de chacun.**

Comme le soulignait Jean Claude Wallach, le rôle de la culture est de fabriquer de l'intelligence collective. C'est le sens de notre intervention dans le champ culturel. Nous travaillons à faire émerger les demandes et les besoins d'un territoire dans la perspective d'y faire participer les habitants.

- **Accompagner les nouvelles formes culturelles.**

Nous souhaitons proposer des critères objectifs et acceptables pour la répartition des fonds entre accès et diffusion, rayonnement départemental ou local, association des acteurs locaux ou non... Nous souhaitons valoriser des projets de culture scientifique, des usages du numérique, et promouvoir les nouvelles formes de l'expression artistique qui sont peu évoqués dans les discussions autour de la culture.

Cette organisation a permis au CRAJEP d'exprimer ses positions sur chacun des CRCC, et également d'amender le texte d'orientations partagées pour le développement culturel en Région. La CRCC arrivant dans une phase de renouvellement, nos interventions ont également une reconnaissance de nos actions ayant pour conséquence une première rencontre avec le pôle culturel du Conseil Régional, visant à mieux se connaître et rendre plus lisible les actions de nos mouvements dans une éventuelle perspective d'expérimentation.

## **Le CRAJEP assure des représentations aux sein de différents espaces**

### **Au sein du Mouvement Associatif (Ex-CPCA)**

Le CRAJEP particulièrement investit au sein de la CPCA, puisqu'il y est représenté par deux personnes dont une occupe le mandat de président. Ce mandat travaillé collectivement au sein du CRAJEP repose sur trois piliers :

#### **1. Association et démocratie.**

Comment reconnaître l'expertise associative et sa compétence à co- construire les politiques publiques et de fait la considérer l'association comme un élément de vitalité démocratique.

#### **2. Association et pouvoirs publics.**

Relation contractuelle des associations et leur financement par les pouvoirs publiques.

#### **3. Association et économie.**

L'association créatrice de richesse sur le territoire. Plus concrètement, le CRAJEP a pu s'investir dans l'élaboration de la charte d'engagement réciproque, signé avec le Conseil Régional lors de son assemblée générale, mais également sur les questions d'emplois d'avenir, et les conditions de sa mise en œuvre dans les associations.

### **Au sein du CESER**

Depuis le changement de mandature de novembre 2013, le CRAJEP dispose de deux sièges dans la nouvelle assemblée du CESER. Conformément à nos ambitions, le CRAJEP a su garder une vice-présidence du CESER à travers la présidence de la commission n°7 et s'implique activement dans l'animation du groupe Vie Sociale et Collective.

L'année 2014 a notamment été marquée par l'implication du CRAJEP dans le cadre de la Réforme Territoriale. Ce fut l'occasion à la fois d'intervenir en séance plénière au CESER ainsi que lors des débats spécifiques organisé par la Région Pays de la Loire, et rappeler des principes forts défendus par nos réseaux :

- l'association des citoyens à la décision publique
- l'équité des territoires
- l'importance de la compétence jeunes

### **Au sein de l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social Pays de la Loire**

Le CRAJEP a une place au sein du Conseil d'Administration de l'ARIFTS.

### **Au sein de l'Office International de la Jeunesse**

Le CRAJEP a une place au comité de sélection du dispositif régional. Au delà de l'instruction des dossiers, c'est un espace où nous faisons des propositions d'évolutions du dispositif dans un souci permanent d'un meilleur accompagnement des jeunes et des projets de jeunes.



### **Au sein de la CRCC**

Les membres du groupe culture participent aux travaux de la CRCC.

Le CRAJEP a activement participé à l'élaboration du Texte d'Orientations Partagées pour le développement culturel en région.

### **Au sein du Groupe Régional d'Appui au Service Civique**

Le CRAJEP participe au GRASC sous la direction de la DRJSCS.

### **Au sein du Comité des Acteurs Ligériens de la Coopération Internationale Décentralisée**

La participation du CRAJEP au comité permet notamment d'être en veille sur les orientations régionales au niveau internationale. Ce lien permet de nourrir nos réflexions en interne et réciproquement vers le comité Alcid.

La fin de l'année 2014 a été l'occasion de redynamiser des relations qui préfigurent de nouvelles représentations pour 2015 au sein du CREPS des Pays de la Loire et du futur CFA Sport Animation.